

La liberté n'est possible que dans un pays où le droit l'emporte

Par **elisemlt**, le **12/02/2017** à **22:10**

Bonjour à tous !!

Je suis en L1 et j'ai une dissertation à rendre pour demain en IAJ (Institutions Administratives et Judiciaires). Autant vous dire que je ne comprends pas grand chose à cette matière.

Or, je dois m'y mettre !!!! [smile17]

Bon, le sujet est une citation de Henri Lacordaire : "La liberté n'est possible que dans un pays où le droit l'emporte sur les passions".

J'ai défini les termes liberté, droit et passion. Mais après, je n'ai aucune idée de ce sur quoi partir. J'ai des exemples en tête, je sais que sans droit et uniquement avec de la passion, ça conduit un pays à l'anarchie, que si chacun fait primer ses passions sur les droits alors il entrave ceux des autres, mais c'est tout.. Quelqu'un aurait des pistes pour moi s'il vous plait ?
HEEEEEEEELP PLEASE [smile4]

Par **Xdrv**, le **12/02/2017** à **23:32**

Bonsoir,

Avec ce sujet là j'aurais fais deux parties. Une sur les Etats totalitaires, où en réalité il n'y a pas de droit, que des obligations, et où la liberté n'est pas assurée. Ainsi je découle sur un I.B. dans lequel je parle qu'un Etat où chacun est livré à lui même sans droit ni obligation car il est libre, ce qui est impossible car source d'abus.

Enfin, deuxième partie, sur la remise en question. Être soumis à un droit est-ce être libre ? Lorsque que chacun de ses faits et gestes sont encadrés ?

Je partirais là dessus

Par **elisemlt**, le **13/02/2017** à **07:46**

Bonjour,

Merci pour ta réponse aussi rapide !!

Effectivement je trouve ça plutôt sympa, moi je partais sur quelque chose de différent, j'avais trouvé un I)A. I)B, mais gros blocage sur le II.

I. un symbole fort de la République

A. La liberté : un droit

B. Les limites de la liberté.

Et je pense ne pas trouver de II. car mon I.B est trop général, et puis j'ai l'impression que mon plan est quand même sans intérêt.

Merci beaucoup en tous cas !!